



1

# Syndicat de l'abattoir du Haut Doubs

Présentation du projet d'extension

Scot – La Longeville

30 janvier 2018

26/01/2018

# L'abattoir en quelques dates :

- ▶ 1996 : Création du Syndicat de réalisation de l'abattoir, présidé par M. Jean Turberg.

- ▶ 1997 : Construction de l'abattoir. Coût des travaux : 1 584 000 €.

Outre les financements publics, l'abattoir a bénéficié de l'apport financier de nombreux exploitants agricoles éleveurs ( environ 45 000 euros ) et du cautionnement de 12 bouchers locaux.

L'abattoir est agréé pour 750 tonnes.

- ▶ 2000 : L'agrément est porté à 1000 tonnes.

- ▶ 2005-2006 : Extension et mise aux normes de l'abattoir (450 000 € TTC). L'agrément est porté à 1500 tonnes.

# Composition et représentation du Syndicat

- 5 intercommunalités représentant 78 communes
- 14 délégués titulaires ( et 14 suppléants)

- Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs : 4 délégués
- Communauté de communes de Montbenoit: 2 délégués
- Communauté de communes Altitude 800 : 2 délégués
- Communauté de communes du Grand Pontarlier : 4 délégués
- Communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon 2 délégués

# Les membres du Syndicat

M. Daniel Defrasne (CCGP)	Président du Syndicat	M. Michel Faivre (CC Lacs et Montagnes)	Membre du Syndicat
M. Yves Louvrier (CCGP)	Membre du Bureau	M. Dominique Salomon (CC Montbenoit)	2 <sup>ème</sup> Vice- Président
M. Lionel Malfroy ( CCGP)	Membre du Syndicat	M. Michel Jacquet (CC Montbenoit)	Membre du Syndicat
Mme Geneviève Rousseau ( CCGP)	Membre du Syndicat	M. Simon Courtet (CC Altitude 800)	Membre du Bureau
M. Albert Letoublon (CC Lacs et Montagnes)	1 <sup>er</sup> Vice- Président	Mme Claudine Cattet (CC Altitude 800)	Membre du Syndicat
M. Didier Minitti (CC Lacs et Montagnes)	Membre du Bureau	M. Cyril Valion (CC Frasne Val du Drugeon)	Membre du Bureau
M. Florent Paquette (CC Lacs et Montagnes)	Membre du Syndicat	M. Eric Liégeon (CC Frasne Val du Drugeon )	Membre du Syndicat

# L'exploitation de l'abattoir : une délégation de service public

- ▶ Définition : La **délégation de service public** est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un **service public** dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service.
- ▶ Depuis 1998, l'exploitation de l'abattoir a été confiée à la société d'abattage pontissalienne par l'intermédiaire de trois délégations de service public successives :
  - 1998-2006
  - 2006-2014
  - 2014-février 2020
- ▶ 2 gérants se sont succédés à la tête de la société d'exploitation :
  - Alain LETONDAL (1998-2005)
  - Jean-Marc BOUSSET ( 2005 à aujourd'hui)

# Les abattoirs en Franche-Comté

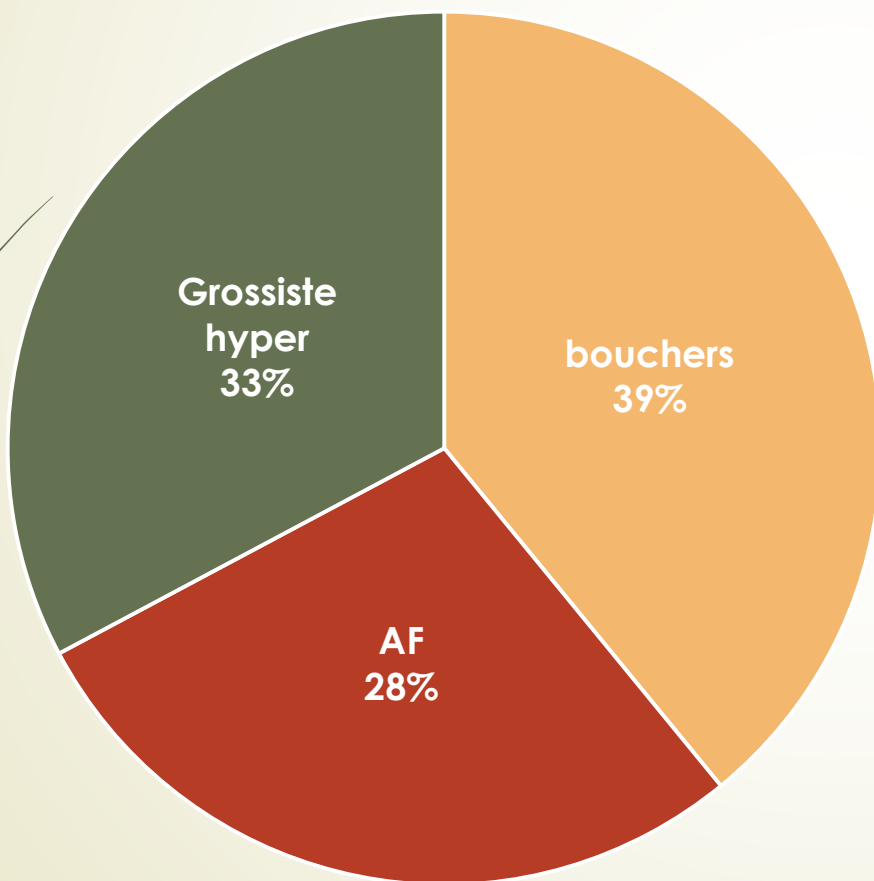
6



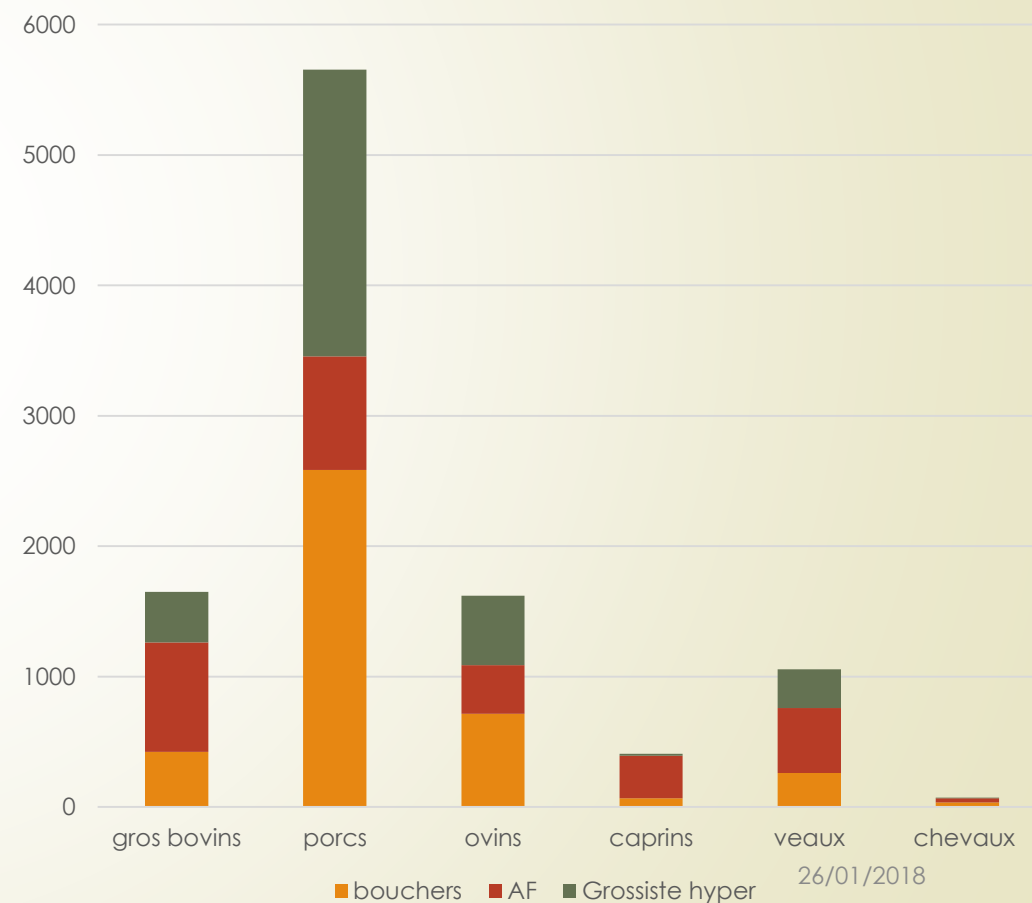
- 7 abattoirs dimensionnés pour le marché local
- Représentant 1 % des abattages français
- Ventilation des abattages :
  - Porcs : 55 %
  - Gros bovins : 35 %
  - Autres : 10 %
- 2 abattoirs spécialisés dans les porcs : Pusey et Valdahon
- 5 abattoirs multi espèces : Luxeuil-Les-Bains, Besançon, Perrigny, Champagnole et Pontarlier.

# L'abattoir du Haut Doubs : la clientèle

Typologie des clients **par nombre de bêtes abattues**

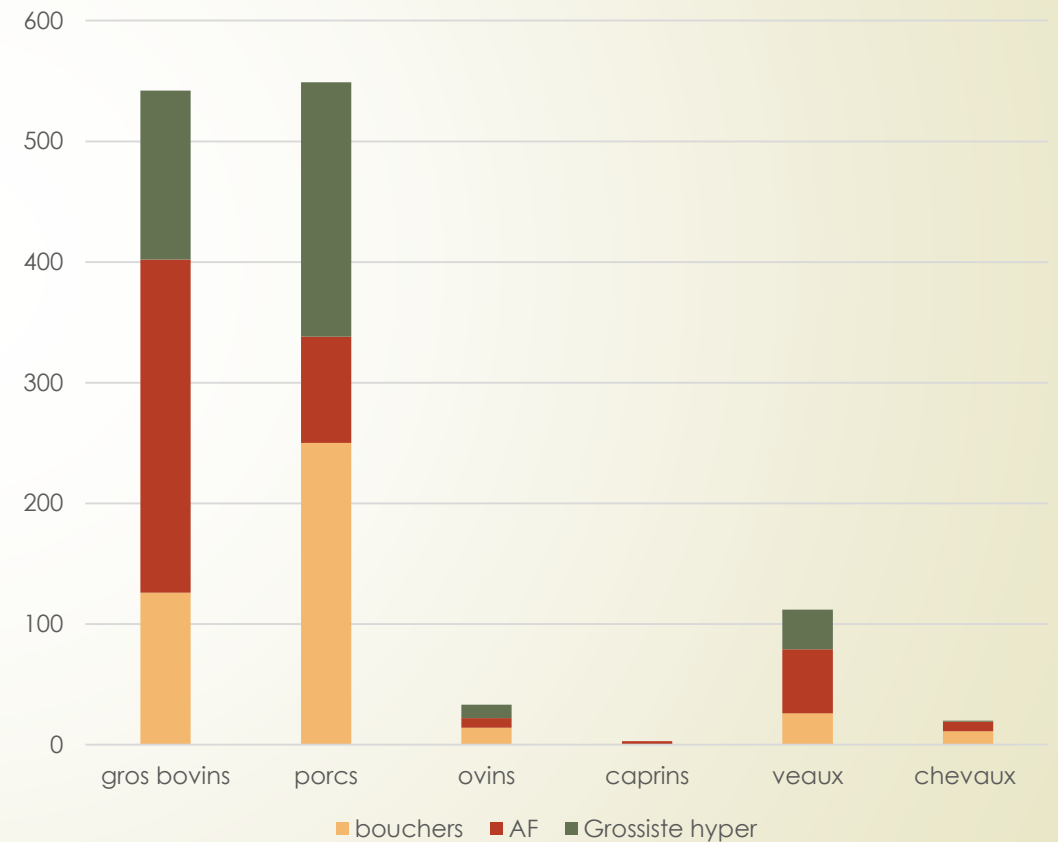
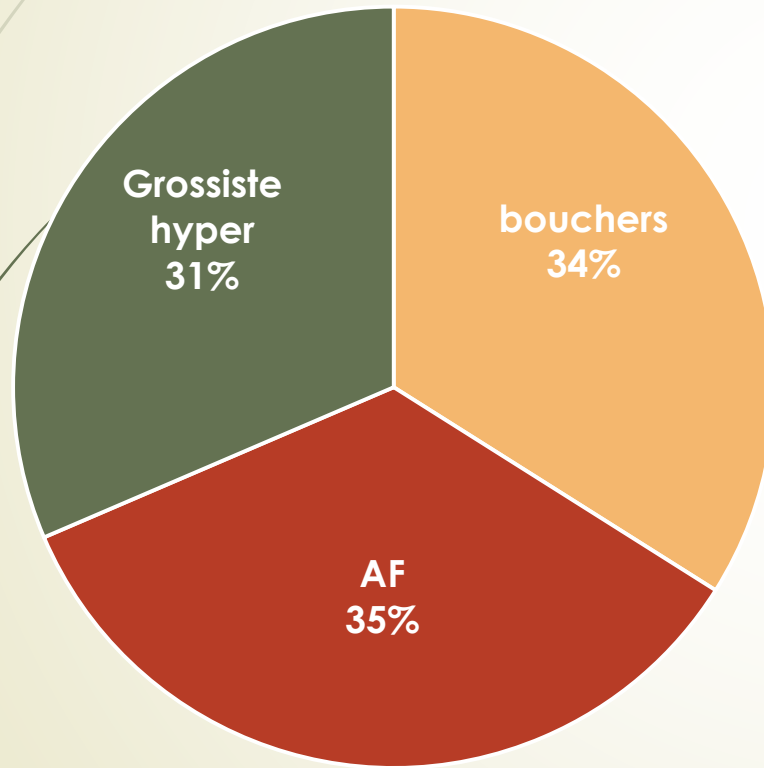


Données 2017



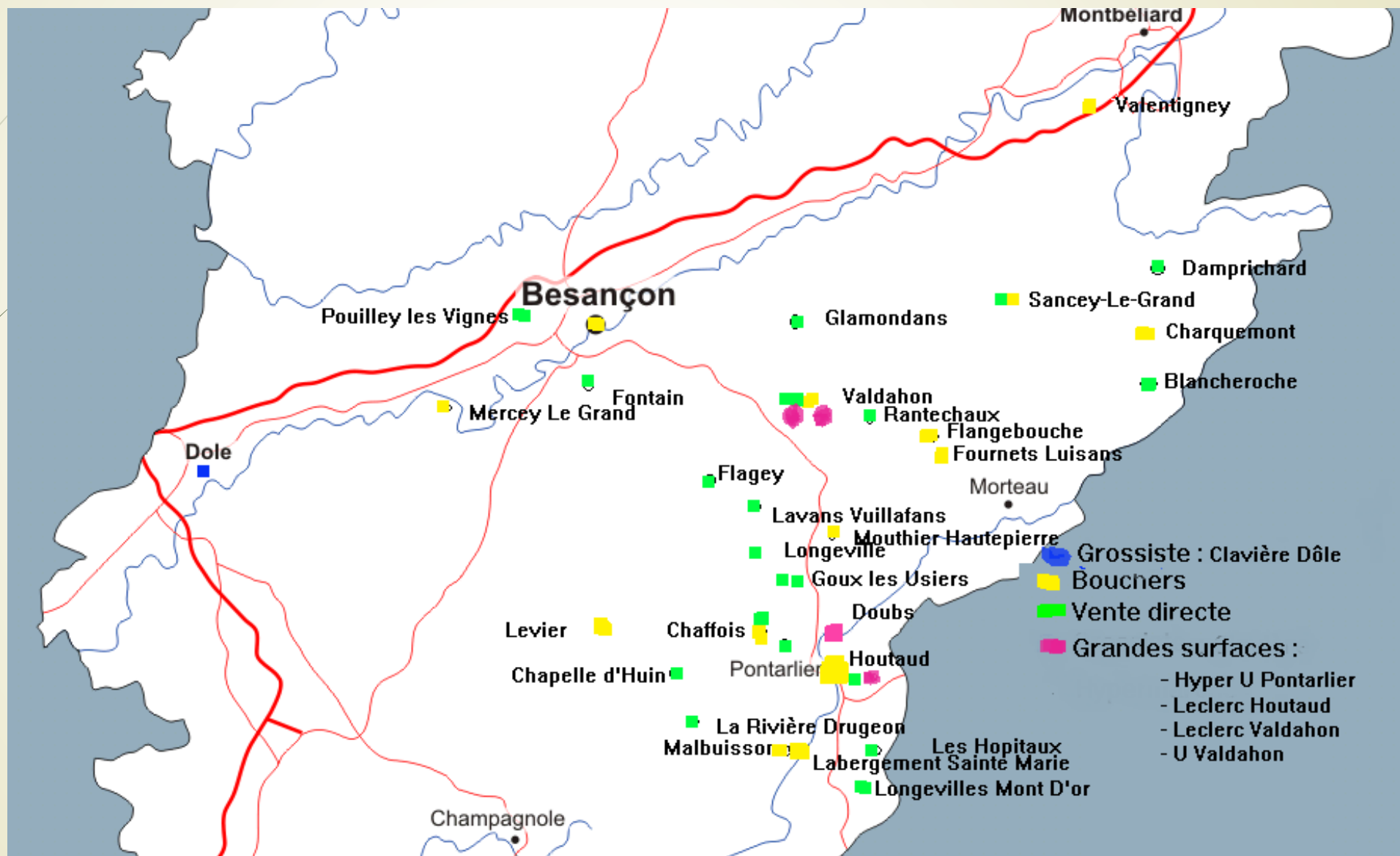
# L'abattoir du Haut Doubs : la clientèle

Répartition des clients **en tonnage**





# L'abattoir du Haut Doubs : localisation des clients professionnels de l'abattoir

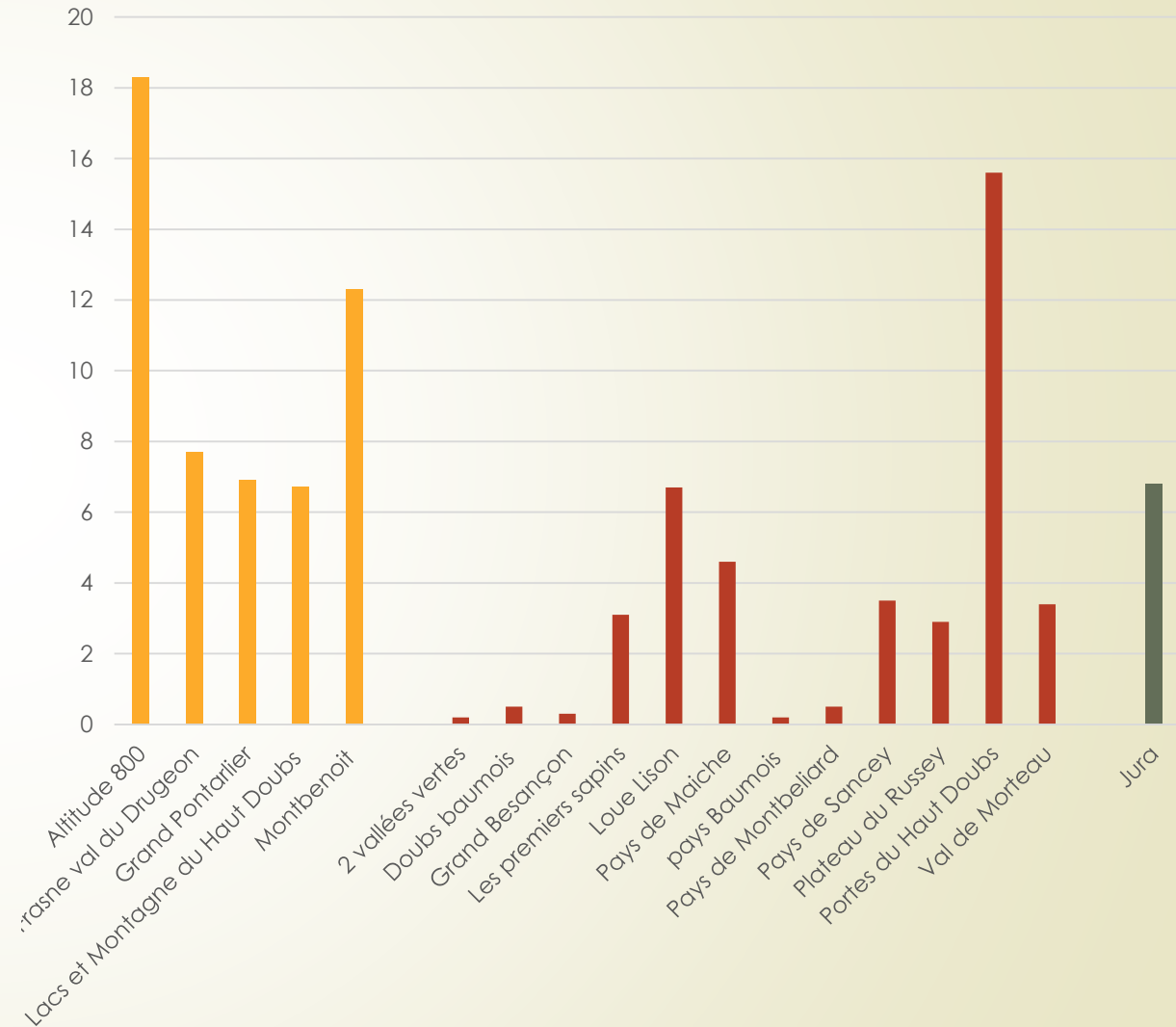


## Localisation de la clientèle familiale (par communauté de communes)

L'abattage familial représente en moyenne 30 % de la production de l'abattoir du Haut Doubs.

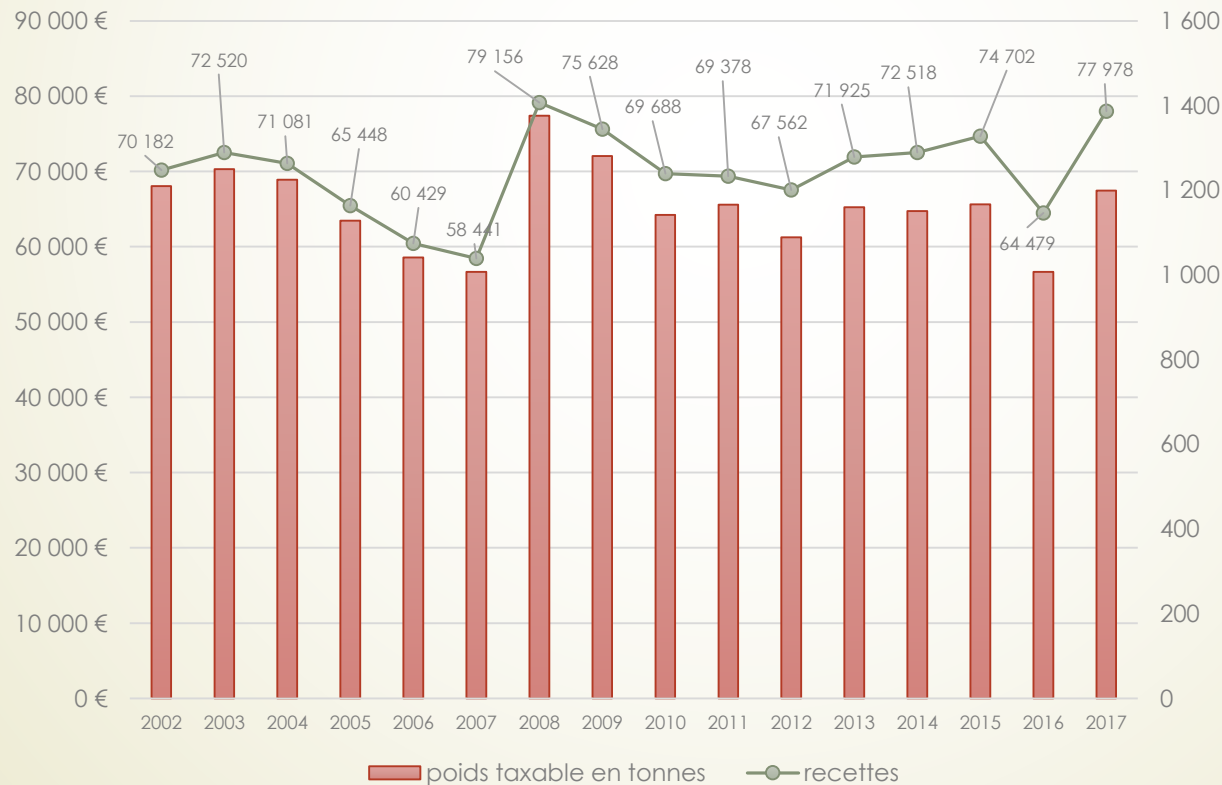
Les communautés de communes adhérentes à l'abattoir représentent 51,9 % de l'abattage familial.

Abattages familiaux  
répartition en pourcentage de bêtes abattues  
par communauté de communes



# Les recettes du Syndicat de l'abattoir du Haut Doubs : la redevance d'usage

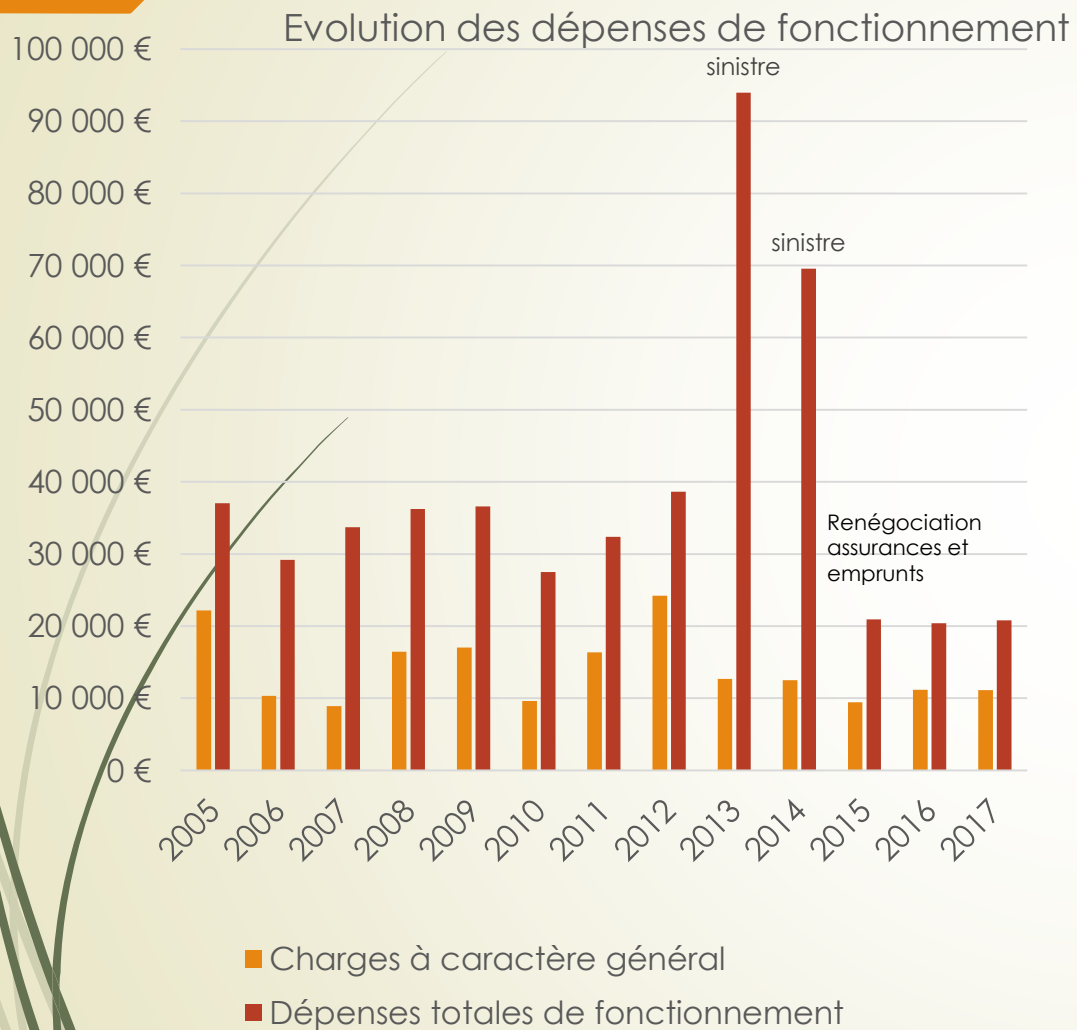
Evolution des recettes entre 2002 et 2017



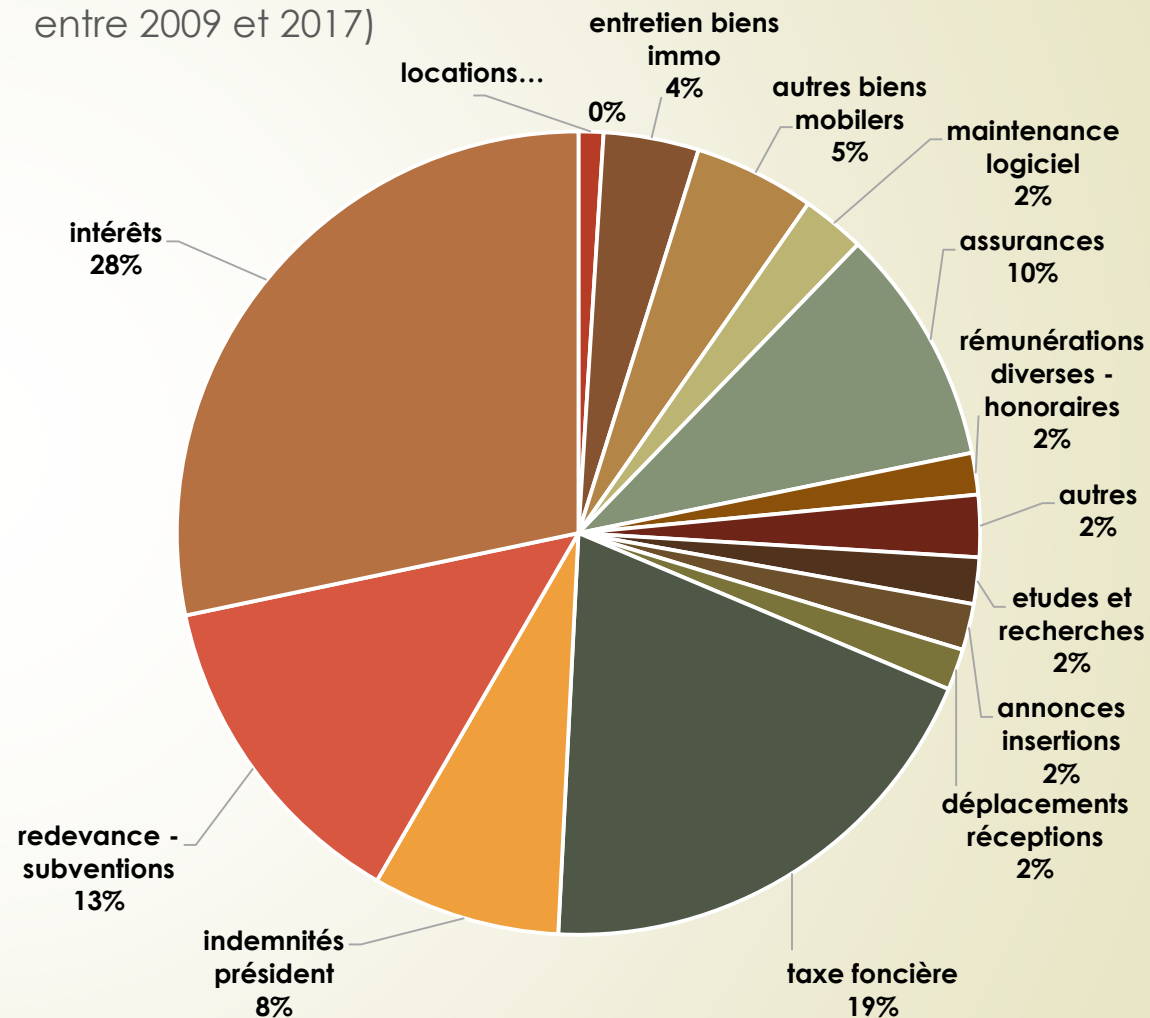
- Les recettes de l'abattoir proviennent exclusivement de la perception de la redevance d'usage.
- Le tarif de la taxe d'usage doit permettre d'atteindre l'équilibre.
- Le montant de la taxe d'usage est passé de **58 € par tonne en 2002** à **65 € en 2017**.
- Entre 2002 et 2017, Les recettes moyennes annuelles s'élèvent à **68 177 €**

# Des dépenses maîtrisées

12



Répartition des charges en moyenne (entre 2009 et 2017)

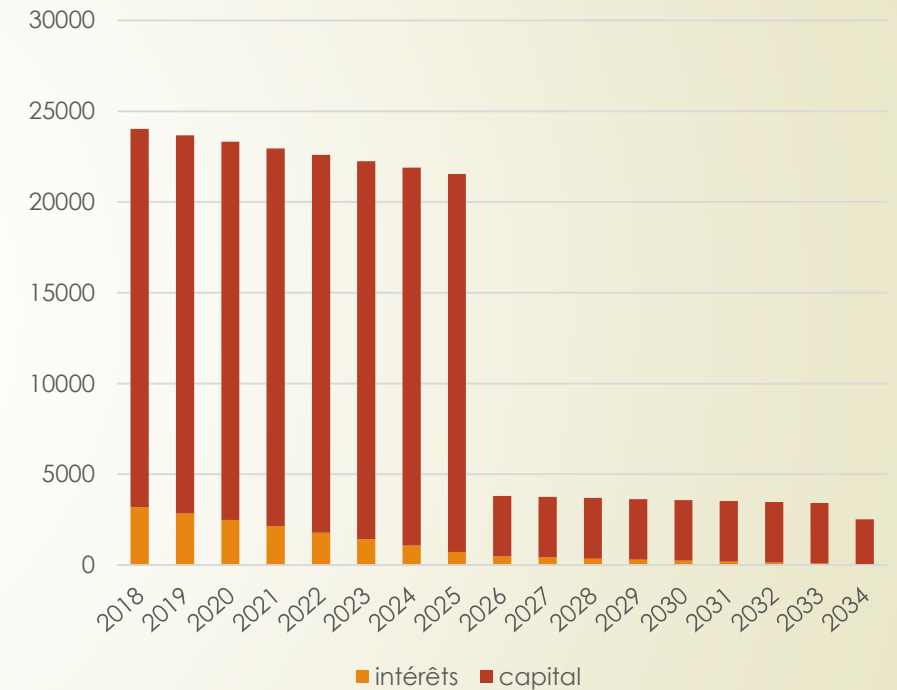


Les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 26 000 € soit 38 % des recettes. 62 % des recettes sont affectées au remplacement et à l'amélioration des équipements.

# Une dette stable

Prêts	Durée	Fin	Capital emprunté	Taux
Extension et mise aux normes 2005 renégocié en 2015	10 ans	2025	175 000 €	1,70 %
Acquisition matériel 2016	18 ans	2034	60 000	1,68 %

Evolution de la dette



# L'abattoir du Haut Doubs : un outil performant mais fragile

## FAIBLESSES

- ▶ Une consommation de viande en berne
- ▶ Un équilibre financier fragile
  - Un point d'équilibre à 1 000 tonnes
  - Une seule source de recettes
- ▶ Une activité unique : l'abattage
- ▶ Une concurrence de proximité qui propose des prestations de découpe absentes à Pontarlier et qui entraîne une fuite de la clientèle

## ATOUS

- ▶ Un outil performant et aux normes
- ▶ Des tarifs compétitifs
- ▶ Une clientèle diversifiée
- ▶ Un contexte favorable au développement des filières courtes
- ▶ Une clientèle en attente d'une salle de découpe

# Le projet d'extension : la réponse à une double problématique

La réalisation de l'étude d'extension a été confiée au cabinet Hérès consultants.

La proposition consiste en :

► Une extension de l'abattoir :

- Qui permettra une augmentation de la surface de stockage des carcasses par la création d'une zone réfrigérée permettant le stockage de 100 demi gros bovins.
- Cette nouvelle zone sera indépendante et pourra être mise à l'arrêt si nécessaire (basse saison)

► La création d'un atelier de découpe qui permettra :

- **le déplacement de l'actuel atelier** ou sont effectués :

- ✓ le dévertébrage
- ✓ les grosses coupes
- ✓ le désossage

- **La réalisation de nouvelles activités**

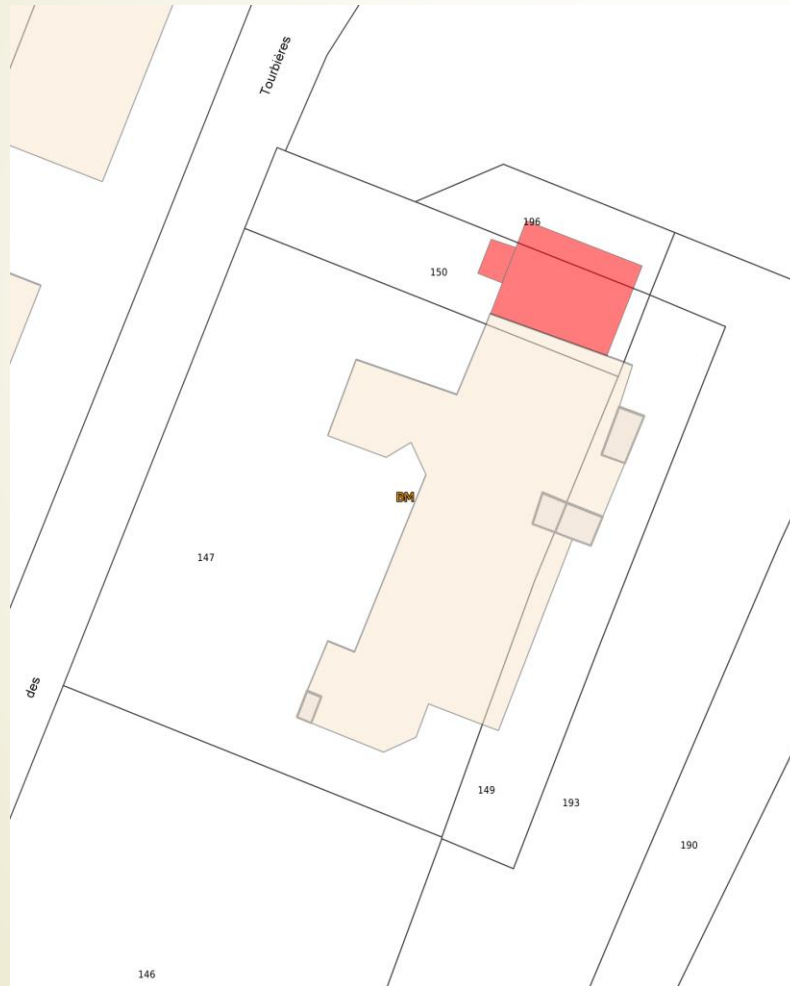
- ✓ le pièceage
- ✓ Le conditionnement sous vide, pesée, étiquetage
- ✓ le colisage
- ✓ La préparation de steak haché
- ✓ La préparation de saucisses avec fumaison

# L'atelier de découpe : le fonctionnement

- ▶ Le découpage d'environ 20 % du tonnage effectué par l'activité d'abattage. (200 à 300 t)
- ▶ 4 salariés mutualisés avec l'activité d'abattage.



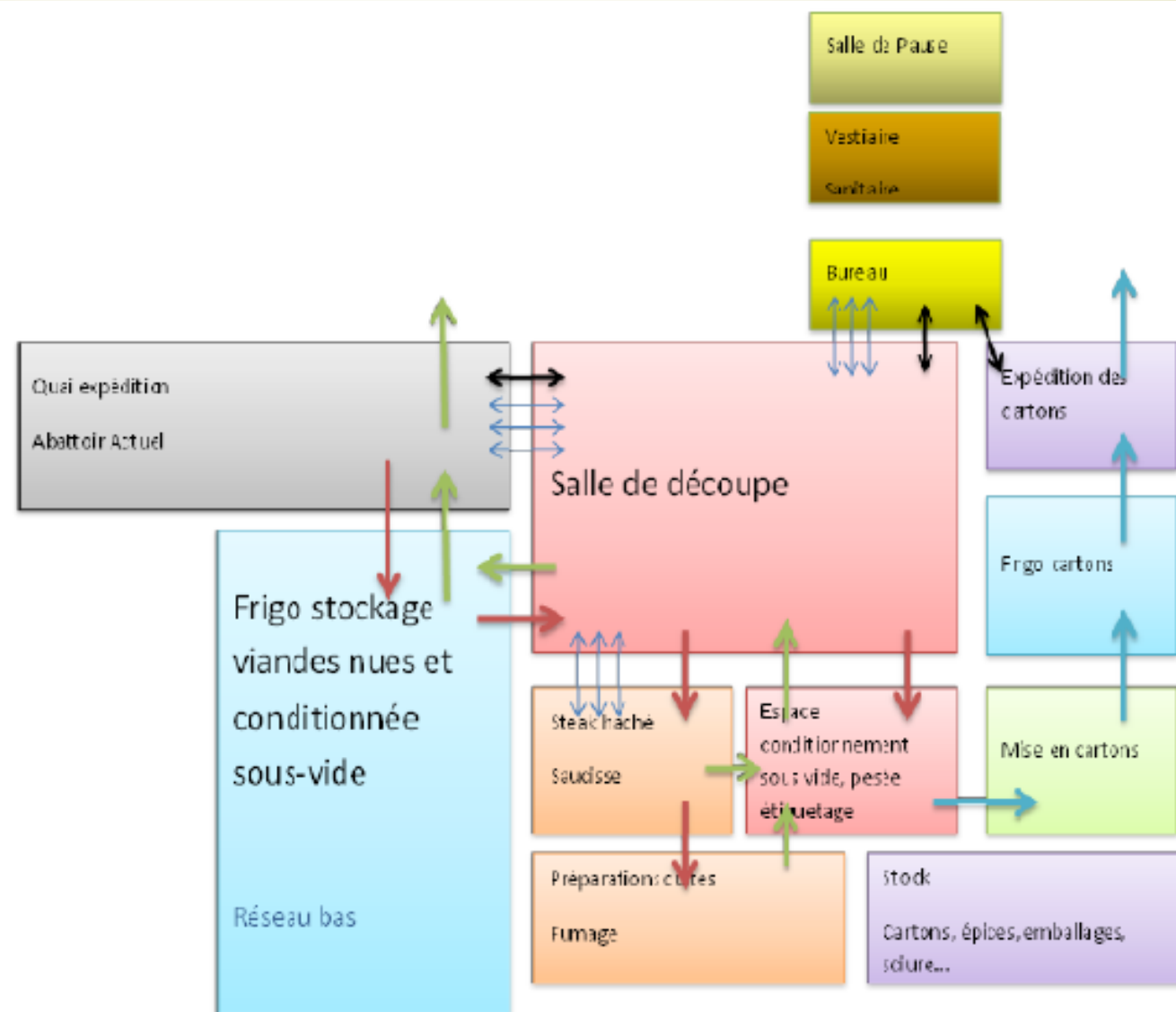
# Le projet d'extension : L'implantation



- L'extension nécessite l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie totale de 297 m<sup>2</sup>, estimée à 4 874 € par le service des domaines.
- L'emprise au sol est estimée à 200 m<sup>2</sup>

# Le projet d'extension :

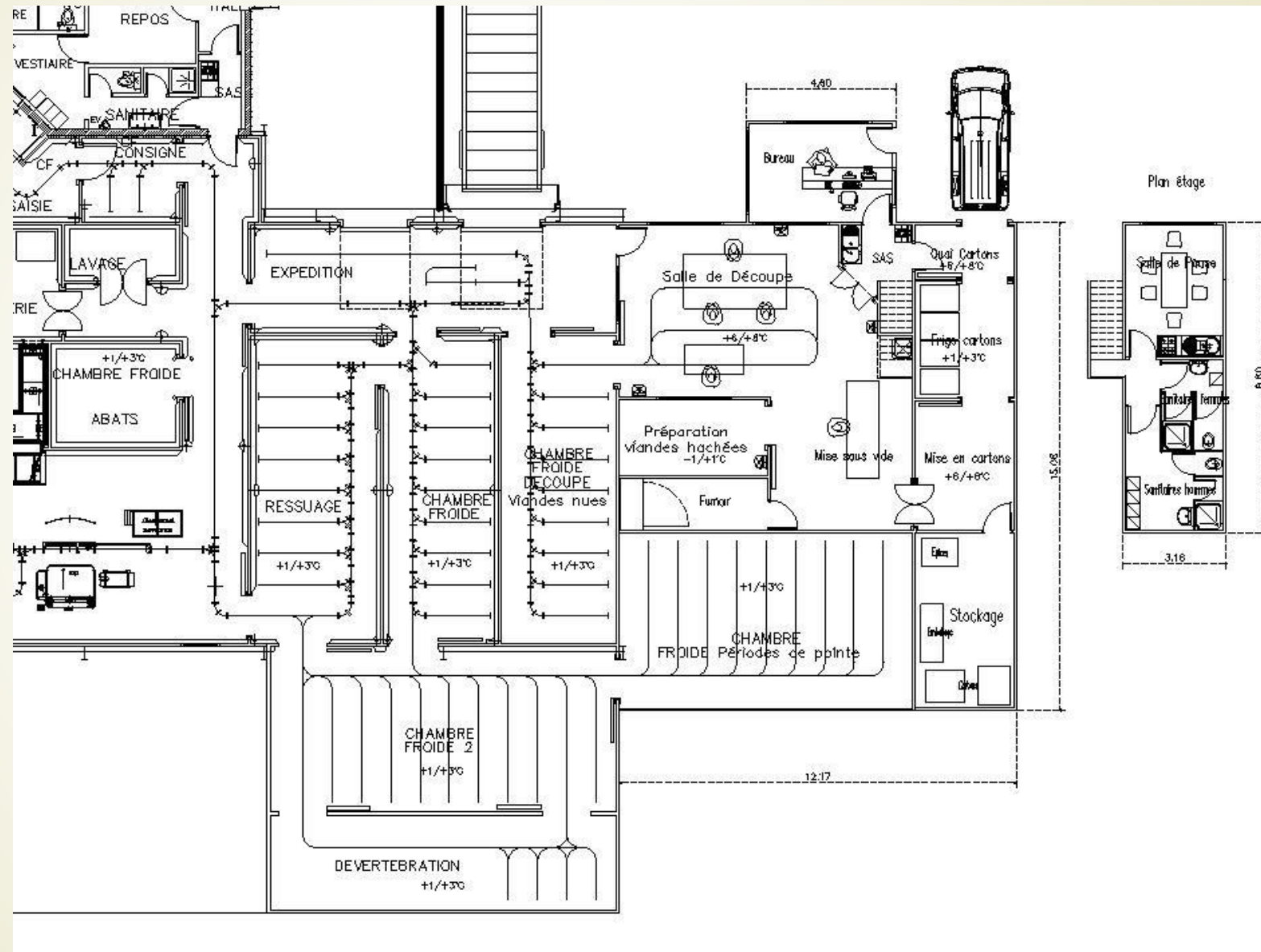
## Le schéma fonctionnel de l'atelier de découpe



# Le projet d'extension : l'esquisse

19

- \* Construction neuve de 194 m<sup>2</sup> de surface au sol
- \* De 29 m<sup>2</sup> de surface à l'étage,
- \* Rénovation et réaffectation de 40 m<sup>2</sup> de locaux existant.



# Le projet d'extension : l'approche budgétaire

A LA CHARGE DU SYNDICAT	Coût HT EN €
Gros œuvre et second œuvre	284 466,00
Techniques, fluides	119 420,00
Equipements spécifiques	25 170,00
Total hors frais d'études	429 056,00
Divers et imprévus	21 452,80
Ingénierie	34 324,48
Bureau de Contrôle, assurances	12 871,68
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>497 704,96</b>

A LA CHARGE DE L'EXPLOITANT	Coût HT EN €
Matériel de découpe et de transformation	60 000,00

# Le projet d'extension : Le planning prévisionnel

**2018 :**

- ▶ Choix de l'architecte
- ▶ Projet architectural
- ▶ Consultation des entreprises

**2019 :**

- ▶ Réalisation des travaux

**Le Syndicat de l'abattoir est à votre disposition pour vous donner toutes informations concernant sa gestion et son projet et vous remercie pour le soutien que vous apporterez à son développement.**

**Adresse :**

- Syndicat de l'abattoir du Haut Doubs  
Communauté de Communes du Grand Pontarlier,  
22 rue Pierre Déchanet, 25300 PONTARLIER

**Contacts :**

- Daniel DEFASNE (Président) :  
Téléphone : 06.70.75.92.07  
Courriel : [daniel.defrasne@orange.fr](mailto:daniel.defrasne@orange.fr)
- Nathalie CHABOD ( gestion administrative) :  
Téléphone : 03.81.39.87.28  
Courriel : [n.chabod@grandpontarlier.fr](mailto:n.chabod@grandpontarlier.fr)